

# FEUILLE DE ROUTE

PROGRAMME  
DE LÉGISLATURE  
2020-2025

MEYRIN



# SOMMAIRE

# INTRODUCTION

Nathalie Leuenberger, Eric Cornuz et Laurent Tremblet ont été plébiscités par les habitants de la ville de Meyrin pour occuper la fonction de conseiller administratif durant la législature 2020–2025. Entré en fonction le 1<sup>er</sup> juin 2020, le Conseil administratif, a établi sa vision politique de la législature et défini le processus par lequel assurer sa réalisation.

En février 2021, le Conseil administratif a publié son *Programme de législature* reflétant les cinq orientations politiques prioritaires donnant le cap.

La *Feuille de route* informe quant à elle du chemin qu'empruntera l'administration pour réaliser cette vision. L'entrée en fonction du Conseil administratif s'est faite en pleine pandémie. À ce jour, la gestion de cette situation sanitaire extraordinaire se poursuit et rend le contexte réellement incertain.

La Feuille de route reprend le programme de législature et le précise au moyen d'objectifs politiques et d'actions publiques à mener. Ces éléments expriment les priorités contextuelles posées pour l'action publique par-delà les activités à poursuivre étant constitutives de la raison d'être de l'administration.

Le travail inhérent à la rédaction de la Feuille de route a été initié en mai 2021. Ce document représente le fruit d'un dialogue et d'un travail internes initié par le Conseil administratif. Il a mobilisé

les responsables des services de l'administration ainsi que leurs équipes. Une version mise à jour de la Feuille de route sera publiée en fin d'année 2023 ou début d'année 2024. Celle-ci explicitera particulièrement les actions publiques identifiées pour les années 2024 et 2025 et d'éventuelles réorientations données à celles exprimées ci-après.

Les activités de l'administration inventoriées dans la Feuille de route requièrent que les responsables identifient quelles compétences de l'administration seront à réunir pour les réaliser et veillent à les coordonner dans le sens d'une action efficace et efficiente. Les acteurs du territoire concernés par les activités seront également approchés, afin que soient privilégiées des démarches en bonne intelligence rendant acteurs ceux qui détiennent une expérience et expertise à mettre au service de la collectivité.



## Les activités municipales qui cimentent le bon vivre ensemble à Meyrin

Par-delà des orientations et objectifs politiques du Conseil administratif précisant de nouvelles activités à déployer par l'administration municipale durant la législature 2020 – 2025, il importe de souligner les domaines et les activités dans lesquels l'administration agit sans relâche. Les édiles les estiment cardinaux dès lors qu'ils sont constitutifs de l'identité et de la culture de la ville et répondent à l'optique d'offrir des prestations publiques qualitatives aux habitants de la Commune.

La Ville de Meyrin soutient la vie de la communauté locale, la cohésion sociale, l'intégration de ses habitants et le développement d'un sentiment d'appartenance. Dans cette optique, elle s'emploie à promouvoir l'intercompréhension entre cultures différentes et à permettre les rencontres intergénérationnelles et interculturelles. Cultivant le bon vivre ensemble, la ville crée les

contextes de l'engagement bénévole et de la citoyenneté active, afin d'accroître la capacité d'agir des habitants sur leur cadre de vie et d'affermir le sentiment d'appartenance à la collectivité. Meyrin accompagne et soutient ses habitants les plus vulnérables dans l'accès à leurs droits sociaux et à l'autonomie financière et offre appui aux parents dans leurs questionnements et tâches éducatives. Elle s'emploie à promouvoir la place des enfants, des jeunes adultes, des familles et des seniors dans la cité en recherchant l'inclusion socio-éducative, le partage d'expérience et l'expérimentation de la vie en collectivité dans la cité. Meyrin se montre attentive à la vitalité socio-économique de ses quartiers en y accompagnant des démarches d'habitants et en y stimulant l'innovation.

La Ville de Meyrin entend également offrir des sources de stimulation aux habitants, afin qu'ils se trouvent en santé. Elle s'enthousiasme de l'énergie collective positive induite, que cela passe par l'art et la culture, la musique, une pratique sportive ou l'engagement citoyen. Dans le



domaine des arts et de la culture, Meyrin programme des expositions et des spectacles d'arts vivants d'envergure internationale pour tous les publics et sensibilise au monde artistique à travers la médiation culturelle. En matière livresque et littéraire, la bibliothèque dispose d'un riche fonds documentaire destiné aux habitants qu'elle augmente d'accès numériques gratuits. En matière sportive, la ville met à disposition une diversité d'infrastructures sportives de qualité. La stimulation des habitants et le dynamisme de la vie sociale de Meyrin passent également par un soutien financier et structurel assuré aux associations et clubs locaux tout particulièrement ceux actifs dans les domaines précités. Cela inclut la mise à disposition de matériel et d'espaces nécessaires aux activités et manifestations dans ces domaines. La Commune, concernée par le maintien du sentiment de tranquillité et de bien-être de la population résidente, œuvre quotidiennement à assurer la

sécurité des personnes et des biens sur son territoire.

Maîtriser le développement urbain, agricole, naturel et paysager de son territoire sont également au nombre des engagements de la ville de Meyrin. Elle entend maîtriser au mieux la densification du bâti, de compétence cantonale, et sauvegarder le patrimoine architectural, maintenir la valeur du patrimoine bâti municipal en produisant le moindre impact environnemental, livrer des espaces publics appropriables par chacun et protéger la biodiversité. Meyrin œuvre activement à l'amélioration de la qualité de l'air et à la réduction de l'usage de polluants, en valorisant les espaces verts et en offrant un fleurissement urbain

de qualité. Elle assure parallèlement la salubrité de son territoire par la collecte et l'élimination respectueuse des déchets. Elle pourvoit au confort et à la sécurité des habitants par l'entretien de la voie publique, des espaces ludiques et du patrimoine arboré. Une mise à jour et un entretien régulier des équipements et infrastructures publiques en cohérence avec la politique d'urbanisme et d'écologie sociale de la Commune sont également effectués, dans l'optique notamment d'assurer leur efficacité énergétique. La Ville, au moyen du Plan directeur communal, planifie son développement territorial de façon maîtrisée et respectueuse de l'environnement, dans le sens d'une transition vers une



économie verte privilégiant les circuits courts et l'emploi local.

Mener à bien les nombreuses activités qui sont les siennes implique pour la Ville de Meyrin une organisation interne rigoureuse et efficace, ce qui induit une gestion financière saine et équilibrée ainsi qu'une mise en conformité légale constante. En tant que garant de la bonne marche des affaires de la cité, le Conseil administratif a comme préoccupation constante le renforcement de la réputation et du rayonnement de la Ville de Meyrin, envisagée comme une cité tournée vers l'avenir et ouverte sur le monde. En menant son action, l'exécutif cultive inlassablement les valeurs de diversité, de solidarité, de durabilité et d'innovation sociétale qui font la force de la Ville de Meyrin.

## Vision et pilotage politique

**UNE STRATÉGIE INSTITUTIONNELLE INTERNE DE PROMOTION DE LA SANTÉ DES EMPLOYÉS DE LA VILLE DE MEYRIN** Ce début de III<sup>e</sup> millénaire est jalonné de défis pour la Ville de Meyrin. En sus des changements sociétaux, environnementaux et technologiques à plus large échelle, la ville fait face à un des majeurs accroissements de population au niveau Suisse et à la nécessaire coordination et mise en œuvre de projets transformateurs de son organisation interne et du territoire.

Promouvant une manière agile, transversale et plus horizontale de mettre en œuvre l'action communale, le Conseil administratif a défini des lignes directrices qui accompagnent la poursuite efficace de la mission de la Ville, laquelle consiste à garantir la qualité de vie de ses habitants. Le sens du service public, des liens interpersonnels respectueux et aisés, l'implication des collaborateurs dans les affaires de la cité, le partage d'expériences, l'acquisition de compétences, une organisation du travail claire et efficace, en sont l'expression.

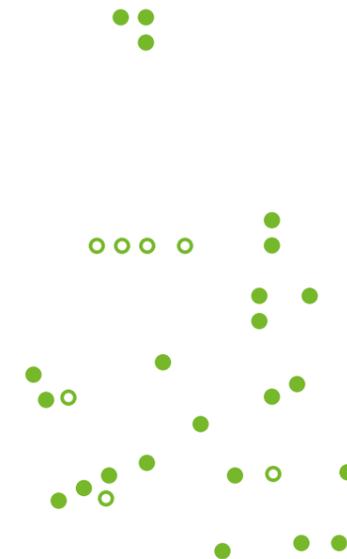
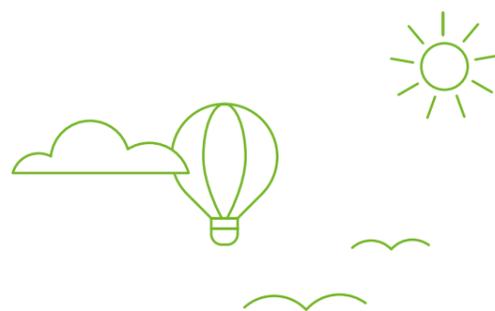
## UNE POLITIQUE MUNICIPALE D'ACTION DURABLE INTERNE

Afin de réduire les impacts néfastes et augmenter les impacts positifs de l'activité municipale sur les ressources planétaires, par exemple au moyen d'achats responsables, le Conseil administratif a défini une politique de gestion interne durable privilégiant quatre premiers domaines d'action que sont les achats, l'énergie, les déchets, la mobilité. Depuis 2019, les activités des services évoluent afin d'y répondre dans une logique vertueuse de sauvegarde des ressources; ceci à travers la mise en place d'un système interne de gestion durable.

## Les cinq orientations politiques du programme de législature 2020-2025

Dans son programme de législature 2020-2025, le Conseil administratif *in corpore* a établi cinq priorités politiques qu'il entend poursuivre. Premièrement, **réaliser le projet Cœur de cité avec la population**, de sorte à replacer la vie au cœur de la Ville et favoriser le vivre ensemble. Deuxièmement, **améliorer la qualité de vie dans les quartiers**, en y renforçant la présence d'activités municipales ainsi qu'en soutenant le dialogue de proximité entre édiles, habitants et membre de l'administration.

Troisièmement, **développer une stratégie territoriale favorable à une alimentation saine et durable**, inspirée des meilleures pratiques actuelles, avec la nourriture comme moteur de partage et vecteur de santé. Quatrièmement, **renforcer l'économie locale vers l'économie verte** – sociale, solidaire et écologique – en concertation avec l'ensemble des acteurs publics et privés. Cinquièmement, **poursuivre la mise en œuvre de la gouvernance communale**, dans l'optique d'encourager un esprit de coopération et de transversalité au sein de l'administration, de collaboration intercommunale et de participation des citoyens.



# 1. RÉALISER LE PROJET CŒUR DE CITÉ POUR FAVORISER LE VIVRE ENSEMBLE ET REPLACER LA VIE AU CŒUR DE LA VILLE

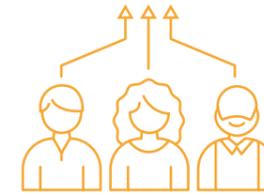


# La requalification du centre-ville de Meyrin et le renouveau de son dynamisme socioéconomique et culturel, se mènent à travers la réalisation du projet Cœur de cité.

## POLYVALENCE DES ESPACES



## PLURALITÉ DES USAGES



### RENCONTRES

À l'horizon 2025, seront réalisés un parking souterrain, un bâtiment administratif regroupant les services de l'administration municipale ainsi que l'offre de partenaires privés, un parc, une place publique sur deux niveaux, un mail.

La définition du projet Cœur de cité, traduite dans un instrument d'aménagement appelé *Image directrice* est le fruit d'un travail de

consultation et de concertation publiques d'acteurs de la cité mené en 2015. Le programme du bâtiment administratif a quant à lui été établi sur la base d'une démarche participative ayant impliqué collaborateurs, citoyens et élus ainsi que d'une démarche dite par service ayant permis de collecter les besoins spécifiques aux métiers exercés au sein de l'administration.

Dès 2020, le développement du projet Cœur de cité s'est poursuivi en ce mode intégré en prolongeant soigneusement la collecte des besoins des parties prenantes. Par leur implication, les fonctionnalités du bâtiment et de l'espace public ont été précisées reflétant un travail vertueux mutualisant expertise d'usage et expertise technique. Le projet architectural et d'aménagement de l'espace a ainsi été affiné par la direction de projet et l'équipe d'architectes et paysagistes lauréate du concours d'architecture.



## OBJECTIF POLITIQUE

## Aménager l'espace public

L'aménagement d'un espace public végétal et minéral permet la rencontre, la détente et l'offre d'animations dans une atmosphère d'harmonie, de tranquillité et de convivialité, et invite les usagers du lieu à repenser leurs modes de mobilité.

Le Conseil administratif entend favoriser un espace appropriable par tous, renforçant les qualités du cœur de ville et devenant propice à l'augmentation du sentiment de sécurité, de bien vivre ensemble et d'appartenance à la cité.

- 1. DÉFINIR DES PRINCIPES INCLUSIFS D'AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE** Des principes inclusifs d'aménagement de l'espace public ont été définis par un groupe de travail réunissant des parties prenantes internes et externes à l'administration. Ce sont les suivants :
- Toutes les entités sont accessibles à tous les publics.
  - La diversité des usages est assurée : individuelle, collective, calme, contemplative, mobile, spontanée, organisée.
  - Des espaces libres, non équipés, sont conservés afin de permettre les activités spontanées.
  - Le confort climatique est garanti par le choix des revêtements de surface et de la palette végétale.

- 2. PROCURER CONFORT ET CONVIVIALITÉ** Les choix suivants ont été effectués afin de procurer confort et convivialité.
- Exclusion des véhicules motorisés (hors besoins techniques)
  - Gestion des flux de mobilité douce
  - Eclairage public
  - Mobilier urbain
  - Matériaux et revêtements
  - Végétation
  - Infrastructures publiques
  - Signalétique

- 3. DISTINGUER LES ENTITÉS DE L'ESPACE PUBLIC ET LES RENDRE ATTRACTIFS** L'espace public a été conçu en huit entités ou espaces au caractère différent. Tous sont fortement imbriqués et interconnectés. Les huit entités sont les suivantes :

### Place haute

Espace libre à dominante minérale qui intègre une fontaine. Il relie physiquement des bâtiments marqueurs locaux (mairie, forum, centre commercial) et peut accueillir diverses manifestations, événements et temps forts de la vie citoyenne.

### Place basse

Animations, terrasses en lien avec le Centre commercial de Meyrin, gradins invitant à la contemplation.

## MOBILITÉ DOUCE

CONVIVIALITÉ

TRANQUILLITÉ

### Le bois frais

Espace de transition en pente douce entre le tram et la place basse, dialoguant avec les seuils du bâtiment de la mairie. Il s'agit d'un espace végétal invitant à la promenade.

### Jardin suspendu

Espace public végétal et minéral accessible depuis le bâtiment administratif.

### Mail

Espace animé de circulation entre l'avenue de Feuillasse et la rue des Boudines offrant également des activités intergénérationnelles ou des événements.

### alentour de l'actuelle mairie

Gestion de la relation entre espaces extérieurs et intérieurs au bâtiment, disposition d'infrastructures de collecte de déchets et de stationnement de véhicules non motorisés.

### Parc

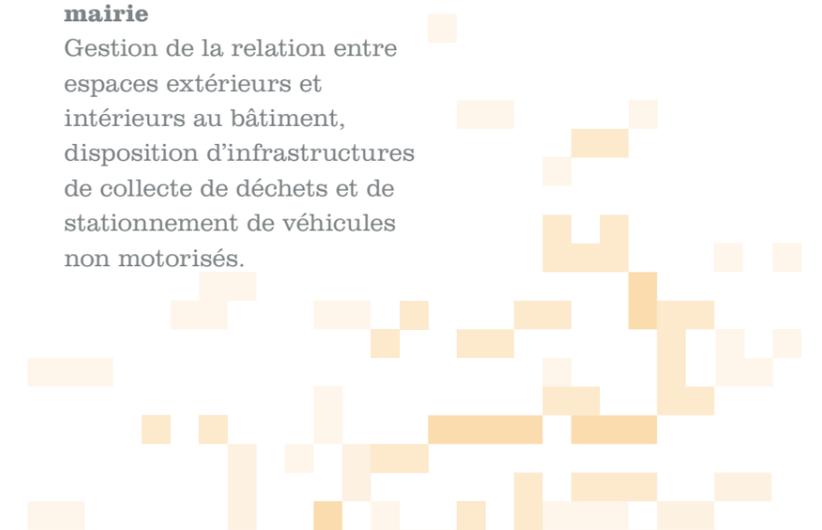
Espace à dominante végétale, libre dans sa partie centrale et dont les franges actives participent à l'animation des quartiers riverains.

### Couvert

Usages libres, occasionnels ou réguliers à l'abri des éléments (soleil, pluie, vent, neige).

### Terrasse et jardin du bâtiment culturel

Espace de transition situé au cœur du périmètre.





COHÉRENCE

INCLUSION

## NOUVEAUX MODES DE TRAVAIL

OBJECTIF POLITIQUE

### Nouvelle Mairie

La nouvelle mairie, affirmant l'identité de Meyrin et contribuant à sa réputation, est construite et permet la pluralité de ses usages, la polyvalence de ses espaces, la promotion de nouveaux modes de travail et un accueil renforcé et amélioré des citoyens, tout en procurant plaisir, performance, confort et sérénité à ses occupants et aux usagers de l'environnement alentour.

Le Conseil administratif entend disposer d'un espace dont les fonctionnalités répondent tant aux besoins des habitants de Meyrin qu'à ceux des employés de son administration, et dans lequel la gouvernance communale peut se déployer de façon optimale.

5.

**SOUS LE SIGNE DE L'ACCUEIL CITOYEN** La mairie de Meyrin, envisagée telle la *Maison du citoyen*, réserve indistinctement une place à chaque citoyen. Ce principe, au cœur de la programmation du bâtiment, impacte sa conception. Chaque citoyen devrait se sentir généreusement accueilli dans la nouvelle mairie. Il devrait se sentir libre de venir se poser un instant dans un espace du rez-de-chaussée du bâtiment ou de rejoindre le jardin suspendu, ainsi qu'invité à enrichir les démarches de groupes pluriels animés par la quête du bon vivre ensemble à Meyrin.

6.

**DES ESPACES DE TRAVAIL SUR MESURE ET DANS L'ÈRE DU TEMPS** La démarche participative interne et le travail de projet architectural ont permis aux architectes de répartir les espaces de travail des services de l'administration sur l'ensemble des niveaux du bâtiment (rez et étages). Une palette d'activités professionnelles régulières et de fonctionnalités ont été identifiées et regroupées en espaces prenant la forme de quartiers. Deux modèles distincts et à choix des services ont été développés, afin de répondre au plus près aux réalités métier. Ainsi, dans le respect de cette diversité, tenant compte des évolutions sociétales en cours, les espaces de travail conçus devraient répondre aux besoins professionnels spécifiques des membres de l'administration.

POLITIQUE

CULTURELLE

OBJECTIF POLITIQUE

### Bâtiment culturel Forum Meyrin

L'infrastructure du bâtiment culturel Forum Meyrin est actualisée de sorte à optimiser sa performance énergétique, à assurer l'accès des personnes à mobilité réduite, à continuer d'offrir des activités artistiques de grande qualité et à donner aux citoyens et aux artistes le sentiment d'avoir leur place dans un lieu se voulant accueillant, ouvert sur la cité et bien intégré en son sein.

Le Conseil administratif entend parer à l'usure du bâtiment due à la pression exercée par son utilisation intensive et souhaite accompagner par cette rénovation l'évolution des métiers des arts et de la culture et contribuer ce faisant à l'intensité du rayonnement de Meyrin.

7.

**UNE POLITIQUE CULTURELLE CONCERTÉE** Une démarche sollicitant l'opinion de citoyens et de professionnels du domaine de la culture sera menée, afin de soutenir la rédaction d'une politique culturelle et de se projeter à 30 ans quant à l'utilisation du bâtiment culturel Forum Meyrin. La programmation théâtrale hors murs représentera une source d'inspiration de premier ordre.

PERFORMANCE

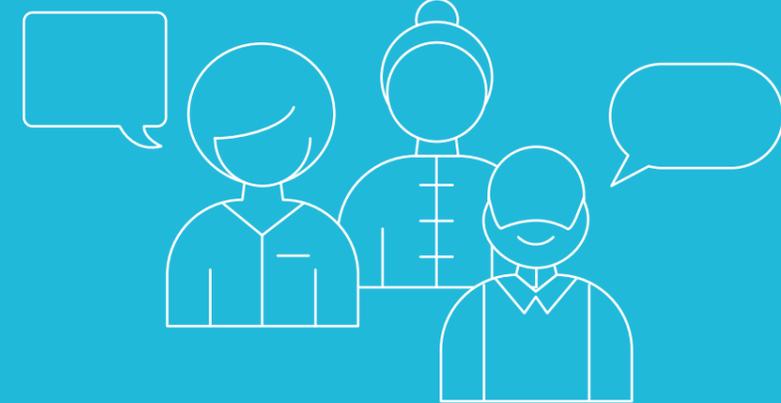
PROFESSIONNELLE

CONCERTATION

# 2. AMÉLIORER LA QUALITÉ DE VIE DANS LES QUARTIERS



RECONNAISSANCE  
MUTUELLE



DIALOGUE  
DE PROXIMITÉ



Depuis la réalisation de la cité moderne, les générations successives d'élus, les habitants engagés dans le tissu associatif local, les Meyrinois attachés à leur lieu de vie, l'administration, n'ont eu de cesse de chérir le bon vivre ensemble et de faciliter le lien et l'interconnaissance entre habitants de la cité. **Le Conseil administratif poursuivra cet effort. D'une part en veillant à la présence d'activités dans les quartiers; d'autre part en agissant de manière favorable à ce que les quartiers offrent un cadre de vie et des infrastructures publiques attrayants.** Le sentiment d'appartenance, d'être relié aux autres et de sécurité, sont en effet intrinsèquement dépendants de la qualité du cadre de vie. L'entretien des immeubles

d'habitation, l'aménagement des espaces extérieurs, l'harmonie de l'ensemble bâti et non bâti, représentent des conditions nécessaires au bien-être individuel et à la qualité de vie.

L'action de la ville de Meyrin s'inscrira dans la stratégie de la culture du bâti élaborée par la Confédération dont elle trouve l'approche inspirante : préserver les particularités historiques d'un site, accueillir les évolutions sociétales émergentes, s'accorder sur la qualité désirable d'un espace de manière empirique et concertée au moyen d'un réseau d'acteurs d'horizons multiples. La priorité du Conseil administratif ira au quartier des Champs-Fréchets et au secteur des rues de la Prulay/Golette au centre de Meyrin.

La valeur architecturale des bâtiments publics, leur entretien, le soin mis dans la conception et la réalisation d'espaces publics, placent Meyrin au nombre des collectivités exemplaires. C'est à ce titre que le Conseil administratif s'envisage en promoteur d'une démarche concertée et coproduite de revalorisation du bâti ainsi que des espaces extérieurs privés de son territoire.

L'administration renforcera sa présence dans les quartiers, afin que les espaces extérieurs soient perçus comme un prolongement de l'habitat et investis par les habitants. Spécialement, le service de la culture et le Théâtre Forum Meyrin vont fonder leur programmation.

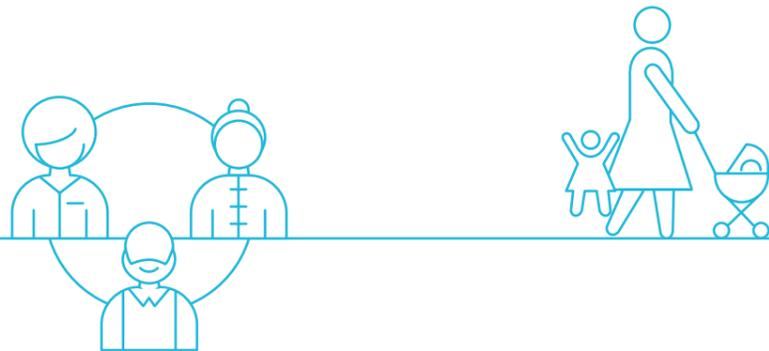
COHÉSION

ENTRAIDE

RENCONTRES



Avec intensité, ils déploieront, une diversité de propositions artistiques à travers le territoire lesquelles seront mises sur pied en partenariat avec les services de l'administration et les associations locales.



AÎNÉS

OBJECTIF POLITIQUE

## Dialogue de proximité

Le Conseil administratif rencontre périodiquement des habitants dans leurs quartiers, dans un contexte de participation citoyenne, afin de rechercher leurs opinions sur les affaires de la cité, d'augmenter leur confiance envers les élus, leur estime de soi, leur sentiment de responsabilité et d'appartenance à la cité.

Le Conseil administratif entend renforcer la relation et le dialogue de proximité entre les acteurs de la cité, l'implication active des habitants au développement de Meyrin et la reconnaissance mutuelle entre les habitants par-delà leurs différences de vues.

1.

### PRÉSENCE DU CA DANS LES QUARTIERS

Au fil de la législature, le Conseil administratif se rendra auprès des habitants dans les différents quartiers de Meyrin, afin que se vivent des échanges sur la vie de quartier et ce qui s'y joue. Ce faisant, il enrichira sa vision de l'action publique à mener. Ces rencontres prendront des formes différentes au gré des contextes.

2.

### CAFÉS CITOYENS ITINÉRANTS

Des habitants des quartiers seront invités à se retrouver au détour des Cafés citoyens et des cafés philosophiques pour approfondir un sujet qui suscite leur même intérêt.

OBJECTIF POLITIQUE

## Activités qui relient

Des activités auxquelles prennent part des habitants sont périodiquement organisées dans les quartiers et permettent que ceux-ci se rencontrent et se connaissent. Ces activités, et les dynamiques développées, favorisent la cohésion dans le quartier, l'entraide, l'interconnaissance, le sentiment de sécurité et la réduction du risque d'isolement.

PRÉSENCE

FAMILLES



## PRÉVENTION DE L'ISOLEMENT

AMITIÉ

PETITE ENFANCE



Il serait trop long d'énumérer la vaste palette d'activités municipales qui continuera d'être organisée par les services, afin d'offrir aux habitants des sources d'amusement, de dépaysement, de réflexion, de rencontres, d'implication. Notamment, les entités culturelles poursuivront les collaborations établies de longue date avec des partenaires associatifs et institutionnels, par exemple en matière d'accueil de festivals. Celles-ci sont appréciées du public et offrent danse, théâtre, cinéma, musique. Durant la législature, à ces activités municipales s'ajoutera une offre d'activités à vivre, dans les quartiers mêmes, entre voisins et visiteurs.

3.

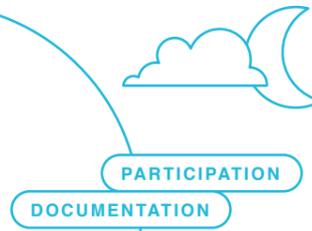
### LE JARDIN DE L'AMITIÉ EXPLORE

Le Jardin de l'amitié renouvellera partiellement son offre; par exemple en explorant la mise en place d'un atelier graffitis. Il proposera également à ses visiteurs de contribuer à aménager un espace extérieur invitant à se poser et à se détendre.

4.

**BIBLIOTHÈQUE ITINÉRANTE** La bibliothèque, accompagnée du service de la petite enfance et de celui des aînés, sillonnera les quartiers, à la rencontre d'enfants et d'adultes qu'elle invitera à participer aux activités proposées. La bibliothèque itinérante prend la forme d'un bus décoré par l'illustratrice Albertine.





**5. OFFRE CULTURELLE COPRODUITE AVEC L'AUBERGE DES VERGERS**  
Le service de la culture et le Théâtre Forum Meyrin accroîtront leur collaboration avec l'Auberge des Vergers pour enrichir l'offre culturelle autour de concerts et de feuillets théâtraux.

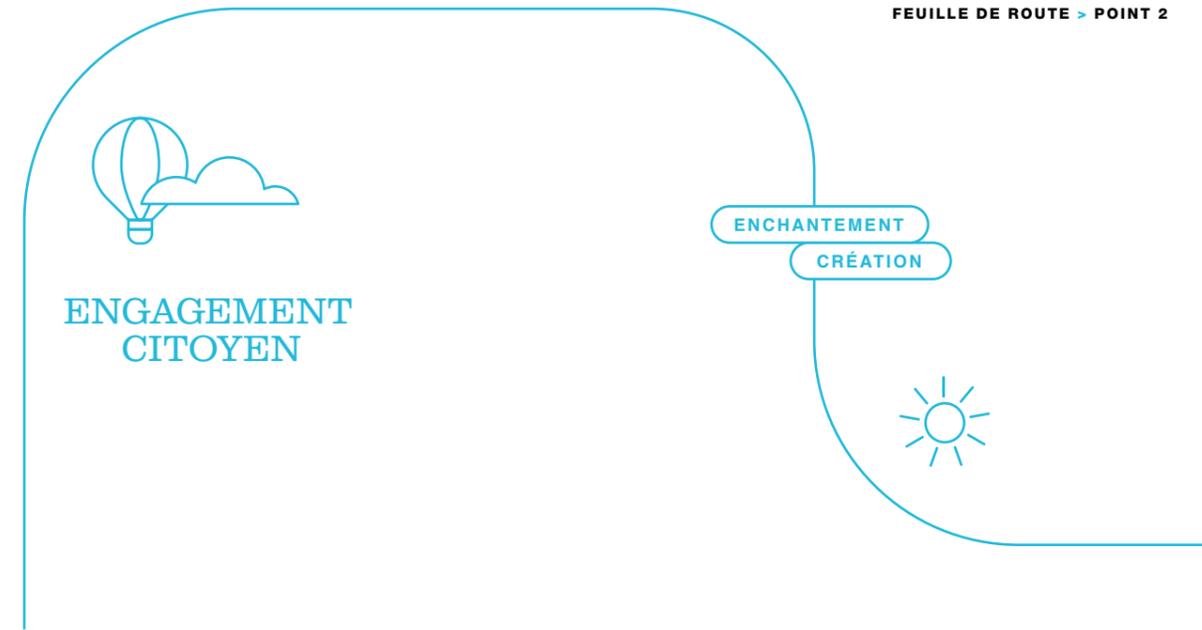
**6. EXPOSITIONS AU JARDIN BOTANIQUE ALPIN** Le Jardin botanique alpin accueillera des expositions coproduites par les services de la culture et de l'environnement.

**7. MARELLE ITINÉRANTE ET CHAPITEAUX ENCHANTÉS** Pour faire la connaissance d'un grand nombre de familles, le service de la petite enfance s'appuiera sur *la Marelle itinérante*. Celui-ci renouvellera également l'offre d'activités culturelles familles organisées sous l'égide des *Chapiteaux enchantés*.

**8. ILÔTS DE FRAÎCHEUR** Le service de l'environnement interviendra sur l'espace public, afin de créer un microclimat urbain au moyen d'îlots de fraîcheur.

**OBJECTIF POLITIQUE**  
**Projets d'habitants**  
Des projets d'habitants répondant à des besoins d'intérêt public identifiés sont accompagnés et réalisés au moyen d'une démarche permettant la participation active des habitants intéressés. Ces démarches sont documentées et communiquées au plus grand nombre en vue de leur appropriation.

Le Conseil administratif entend que de telles démarches augmentent l'impact des habitants sur leurs conditions de vie, renforcent la qualité de vie dans les quartiers et donnent confiance à un nombre croissant d'habitants d'expérimenter de s'impliquer comme citoyen acteur.



**9. RENOUEAU DE LA PLACE DE SKATE** Après plus de 10 ans, la place de skate mérite un renouveau. Selon la coutume, les jeunes intéressés s'investiront dans sa conception, réalisation et inauguration.

**10. DES FAMILLES S'ENGAGENT AU SERVICE DES FAMILLES** La Marelle itinérante fera se rencontrer des collaborateurs du service de la petite enfance et des familles dans les quartiers. À travers ces liens nouvellement tissés, certains parents éprouveront l'envie de s'engager au service des familles de la commune à travers des activités nouvellement à réaliser. Les services de l'administration accompagneront cet engagement citoyen.

**11. SOUTENIR LA CRÉATION ARTISTIQUE DE PROXIMITÉ** Le service de la culture choisit les artistes professionnels Meyrinois ; il soutiendra leurs créations artistiques de manière personnalisée.



**INTÉRÊT PUBLIC**



ACTIVITÉ  
DYNAMISME

12.

**JARDINER À FEUILLASSE**

Le service développement social et emploi, les résidents du Château de Feuillasse et les professionnels de l'Hospice général, œuvreront pour amplifier l'activité de jardinage sur les terres du Château.

13.

**RENFORCER LE DYNAMISME BÉNÉVOLE AU SERVICE DE LA VIE DE LA CITÉ**

Le foisonnement et l'énergie créatrice des associations de Meyrin font du tissu associatif local un poumon de la vie de la cité. Afin de soutenir le généreux engagement de citoyens bénévoles, de se projeter ensemble dans le futur, d'accompagner au mieux le Cartel des sociétés communales et ses membres, le Conseil administratif invitera celui-ci à des rencontres de travail pour discuter de ces questions et enrichir la collaboration.

RENCONTRES  
BÉNÉVOLES

OBJECTIF POLITIQUE

**Qualité des extérieurs et du parc immobilier privés**

Grâce à des leviers municipaux encourageant les propriétaires privés, des immeubles du parc immobilier privé des quartiers de Meyrin et les espaces extérieurs alentour sont davantage rénovés sous l'angle de l'entretien courant, de la sobriété énergétique et de la protection phonique.

Le Conseil administratif entend favoriser la réduction de la disparité entre les bâtiments et les espaces extérieurs des quartiers de Meyrin et favoriser l'élévation du sentiment de sécurité et de responsabilité des habitants quant à la qualité de leur habitat et de leur environnement de vie.

SOBRIÉTÉ  
ÉNERGÉTIQUE

ENCOURAGER  
SOUTENIR

14.

**INFLUENCER L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE**

Au moyen d'une collaboration avec l'administration cantonale, la ville s'est dotée d'un outil d'aménagement du territoire concernant les surélévations d'immeubles. Sa volonté est d'élargir le champ d'application de cet instrument prévoyant la sauvegarde des qualités patrimoniales, en le complétant d'éléments lui offrant une latitude d'action dans la gestion du stationnement et la végétalisation et arborisation des sites concernés.

15.

**ENCOURAGER LES RÉNOVATIONS D'IMMEUBLES**

Le *Fonds énergie, climat, biodiversité* représente un levier de rénovations pour les promoteurs privés. Un soutien financier, répondant aux critères d'éligibilité du fonds, à concurrence de CHF 50 000.- pourra être accordé en vue d'assainir l'enveloppe énergétique d'un immeuble d'habitation.

16.

**SOUTENIR LES RECHERCHES DE FONDS**

Diverses sources de subventionnement encourageant les privés à entreprendre des rénovations sont offertes par la Confédération et le canton. L'administration sera à disposition pour aider les opérateurs privés à renseigner les recherches de fonds.



Présence du CA dans les quartiers

Cafés citoyens itinérants



Le Jardin de l'Amitié explore



Bibliothèque itinérante



Offre culturelle coproduite avec l'Auberge des Vergers



Expositions au Jardin botanique alpin



Marelle itinérante et Chapiteaux enchantés



Ilôts de fraîcheur

17.

**EMBELLIR LES FAÇADES D'IMMEUBLES D'HABITATION**

Embellir les façades par une œuvre d'art, telle est la proposition. Par un partenariat public privé définissant une répartition des charges, des contributions et des responsabilités, ainsi que par l'implication d'habitants, un collectif de partenaires agira en faveur de la réalisation de fresques murales. D'autres villes Suisses l'ont déjà expérimenté avec succès.

18.

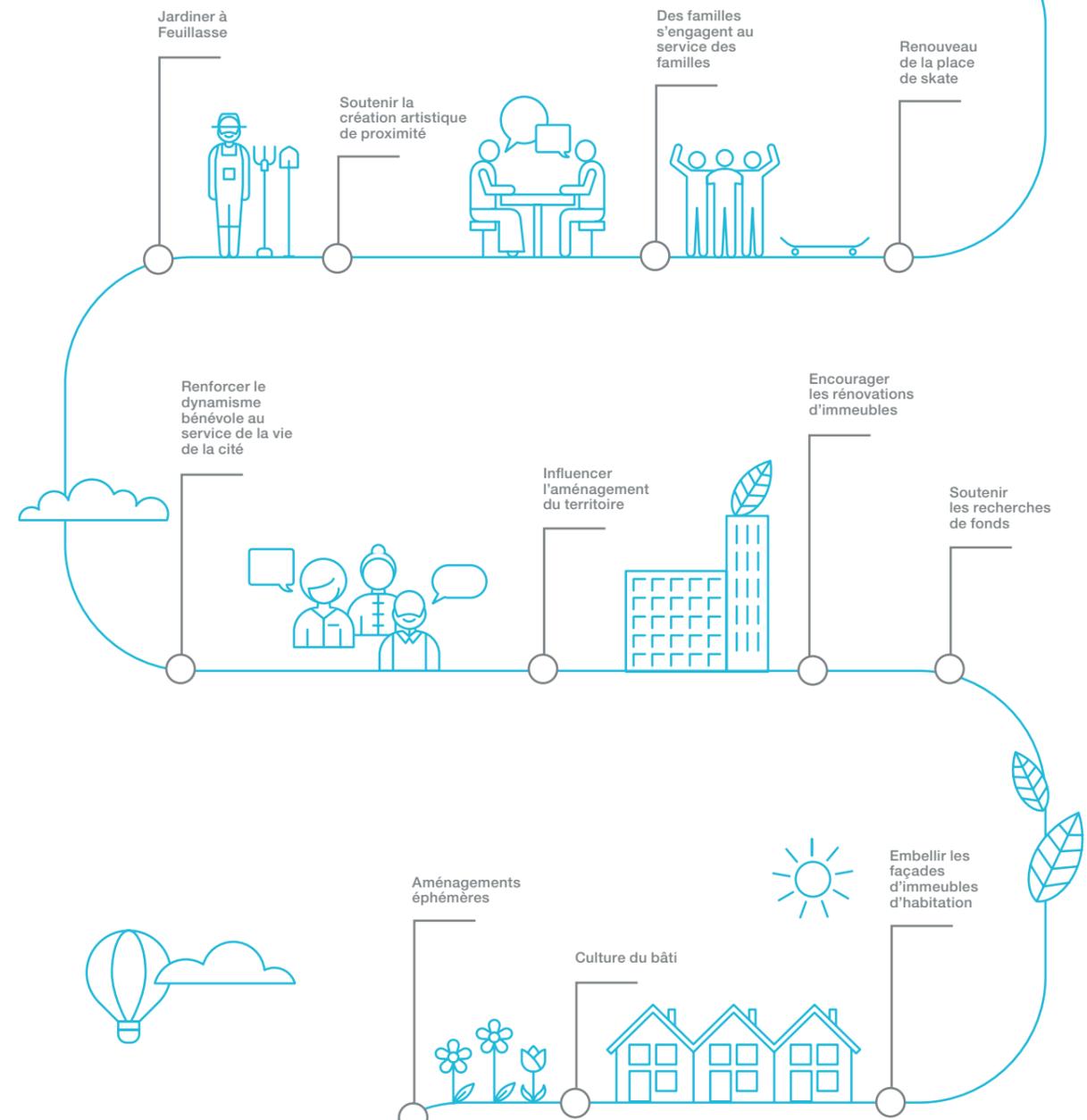
**CULTURE DU BÂTI**

Couronnée du Prix Wakker, Meyrin rejoindra le réseau d'acteurs impliqués dans la stratégie de la culture du bâti de la Confédération. Elle y développera ses contacts et ses connaissances et s'imprénera des bonnes pratiques transposables sur territoire communal. Fort de ces acquis, elle poursuivra ses démarches en réseau sur la culture du bâti. Les acteurs y dialogueront au sujet des visées communes à poursuivre et du partage des responsabilités favorables à un espace de vie aménagé avec soin. Les habitants, impliqués par l'administration, feront connaître leurs attentes quant à la qualité souhaitée de leur cadre de vie.

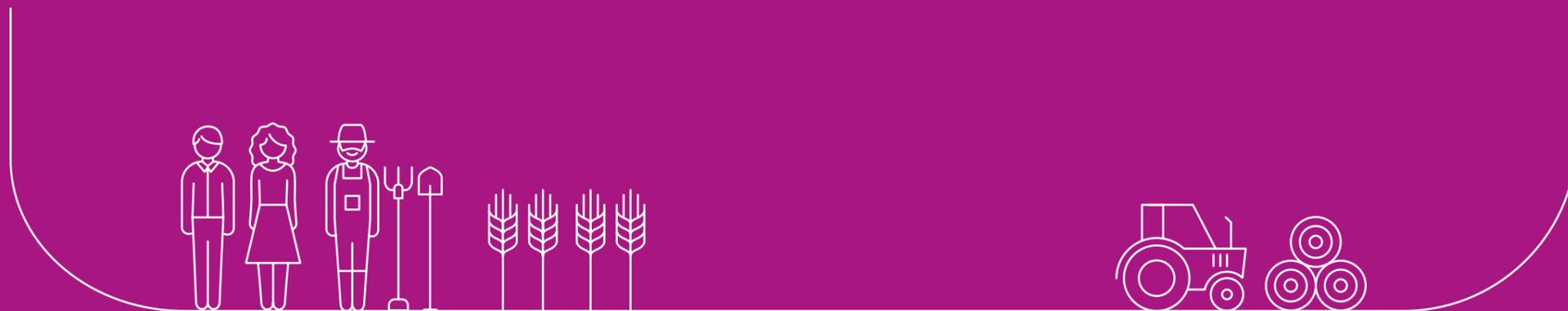
19.

**AMÉNAGEMENTS ÉPHÉMÈRES**

Seront réalisés des aménagements éphémères offrant autant d'espaces expérientiels, ainsi que des animations ponctuelles soutenant la création d'un intérêt pour l'espace extérieur. Une extension de l'arborisation du patrimoine végétal communal est également envisagée.



# 3. DÉVELOPPER UNE STRATÉGIE TERRITORIALE D'ALIMENTATION SAIN ET DURABLE



COHÉRENCE  
DE L'ACTION  
MUNICIPALE



Le fort impact des choix alimentaires sur la santé des personnes, la biodiversité et le climat, ont décidé le Conseil administratif à ce que l'action publique municipale influence favorablement les pratiques de consommation sur le territoire communal.



## CONSOMMATION DURABLE

ACCOMPAGNER

CULTIVER



**Soit, qu'elle provoque la réduction des impacts nocifs et promeuve des dynamiques vertueuses.** En cela, la stratégie du Conseil relative à des pratiques locales d'alimentation saine et durable contribuera à la transition écologique et sociale de Meyrin et au renforcement de l'économie verte sur le territoire. L'alimentation saine et durable est une alimentation correcte sur le plan nutritionnel, sans dangers pour la santé, protectrice de la biodiversité et des écosystèmes, culturellement acceptable et basée sur la sollicitation de fournisseurs locaux.

Les actions publiques de Meyrin devront ainsi privilégier des filières d'approvisionnement selon les modes de production, d'élevage, de pêche, de transformation des denrées alimentaires et les conditions de travail offertes aux personnes. La consommation d'espèces en danger sera proscrite. L'administration municipale agira au moyen de ses multiples leviers. Ses critères de responsabilité sociale en matière d'achats alimentaires lui offriront de maîtriser les repas servis dans le cadre des activités politiques et professionnelles, d'animations, d'événements socioculturels, de fêtes et de manifestations, enfin dans le cadre de la restauration collective.

Indiquons encore la volonté du Conseil administratif de faire évoluer l'offre de restauration des établissements privés sous convention avec elle. Le corollaire de la promotion d'une alimentation saine et durable dans l'activité municipale est le recours systématique à de la vaisselle lavable et à des emballages réutilisables ainsi qu'au tri.



PROMOTION

LIENS

OBJECTIF POLITIQUE

## Évolution des habitudes de consommation

Des aliments sains et durables sont promus et accessibles aux habitants par le développement d'actions municipales favorisant le développement de circuits courts, la création de liens entre les acteurs locaux de l'alimentation et un accompagnement des opérateurs associatifs et privés dans le domaine.

Le Conseil administratif entend accompagner l'évolution des habitudes de consommation vers une alimentation procurant un plus grand état de santé globale aux habitants.

1.

### UNE LÉGUMERIE, PIVOT D'UN CIRCUIT COURT ALIMENTAIRE

La question de l'alimentation a animé les discussions et travaux de nombreux acteurs engagés dans la démarche participative de l'écoquartier des Vergers. Se sont développées une filière alimentaire et une coopérative agricole. L'administration municipale poursuivra son soutien au renforcement de ces acteurs et de leurs activités. Notamment, en matière de restauration collective publique, la ville discute d'un renforcement possible de la collaboration qui la lie à la coopérative agricole. Particulièrement à travers la création par la coopérative d'une légumerie permettant à Meyrin de maîtriser la transformation de fruits et légumes servis en restauration collective. À noter que ceux-ci seraient produits localement, labellisés GRTA et dans une certaine mesure bio.

2.

### PROMOUVOIR L'ACHAT À LA FERME

La ville s'appuiera également sur le partenaire de la coopérative agricole pour que les habitants prennent goût à acheter à la Ferme ; la coopérative organisera des actions de sensibilisation d'un public de tous âges afin de le sensibiliser à l'importance d'exercer des choix en matière d'alimentation.

## ACCOMPAGNEMENT PUBLIC

SENSIBILISER

SOUTENIR

3.

### SENSIBILISER À TOUS ÂGES ET PRENDRE GOÛT AUX BONNES HABITUDES ALIMENTAIRES

En termes de sensibilisation, des activités spécifiques seront périodiquement mises sur pied à destination des enfants, des adultes, des familles, des aînés et de professionnels. À titre d'exemple, citons la démarche de sensibilisation à la réduction du gaspillage alimentaire. Ces propositions se déploieront au sein des structures d'accueil du jeune enfant, des écoles primaires ainsi qu'au Jardin de l'Amitié. Ce dernier organise diverses animations impliquant de cuisiner des aliments (repas collectifs, confitures, goûters, etc.) à déguster ensuite ensemble.

OBJECTIF POLITIQUE

## Manifestations durables

Les manifestations et les événements organisés par Meyrin ou avec son concours servent des mets conformes à sa politique d'alimentation saine et durable afin que celle-ci se déploie de manière cohérente à travers les activités de l'administration.

Le Conseil administratif entend favoriser la prise de conscience par les habitants des enjeux de durabilité et de santé et soutenir l'évolution de leur consommation alimentaire.

L'alimentation est essentielle à la santé et à la convivialité. Servir à manger se trouve au cœur de bon nombre d'activités organisées par l'administration.

4.

### MAÎTRISER LA CONFECTION DES METS DE FÊTE

Les mets servis aux habitants lors de manifestations, fêtes et événements socioculturels communaux, seront confectionnés avec des denrées saines et durables et consommés en produisant le moins de déchets et d'impacts environnementaux.

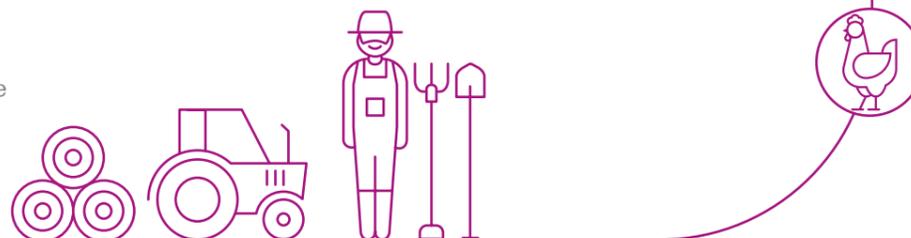
5.

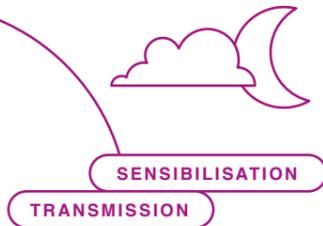
### ACCOMPAGNER LES ASSOCIATIONS À FAIRE ÉVOLUER LEURS PRATIQUES D'ACHATS ALIMENTAIRES

De nombreux événements étant réalisés en partenariat avec les associations locales, l'administration, dès 2023, accompagnera la compréhension et la mise en œuvre des critères d'achats, afin que les pratiques des associations locales évoluent en douceur.

ACCESSIBILITÉ

COHÉRENCE





**6. SERVIR DES REPAS DURABLES DANS LES RESTAURANTS CONVENTIONNÉS** Plusieurs buvettes et restaurants sont au bénéfice d'une convention les liant à la ville de Meyrin. Celle-ci accompagnera les restaurateurs à produire et à servir des mets répondant à la politique d'alimentation saine et durable de la ville.

OBJECTIF POLITIQUE

### Agriculture urbaine

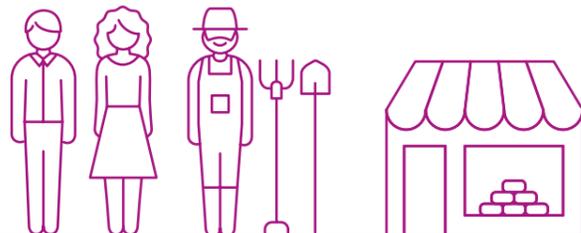
L'agriculture urbaine expérimentée aux Vergers est soutenue et renforcée dans la cité, particulièrement le développement de la culture maraîchère respectueuse des principes de durabilité et de filières alimentaires, la sensibilisation des habitants aux bienfaits de l'agriculture de proximité et la transmission de savoirs et de savoir-faire.

Le Conseil administratif entend devenir un acteur de premier plan dans le canton en matière d'agriculture urbaine et favoriser l'augmentation de la capacité de production agricole durable sur le territoire de Meyrin.

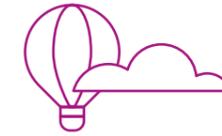
**7. CULTIVER LA TERRE ET L'ENVIE DE PRENDRE SOIN DES RESSOURCES PLANÉTAIRES**

Un nombre croissant de végétaux comestibles trouvera place sur l'espace public de Meyrin. Il en va de même de potagers urbains devant croître dans les quartiers, principalement à Champs-Frêchets, à proximité des Espaces de vie infantine et selon les contextes de mobilisation de groupes d'habitants. Cultiver dans des jardins de poche en ville représente un moyen éprouvé, certes de mettre en lien, mais surtout de discuter des vertus d'une consommation alimentaire dûment pensée et choisie. Par ce type de démarche et les campagnes de sensibilisation liées, il est escompté faire évoluer les consciences sur les enjeux de l'alimentation.

LEVIER D'ACTION



## DENRÉES SAINES ET DURABLES



STOCKAGE

TRANSFORMATION



**8. SOUTENIR ET VALORISER LES AGRICULTEURS MEYRINOIS**

L'accroissement de la part de la production agricole relevant de la stratégie territoriale d'alimentation saine et durable de Meyrin, s'accompagnera d'un dialogue à renforcer entre la ville, le canton et des agriculteurs de Meyrin dont les modes de production sont plus traditionnels. Seront recherchées les bonnes actions publiques susceptibles de soutenir la transition agricole.

OBJECTIF POLITIQUE

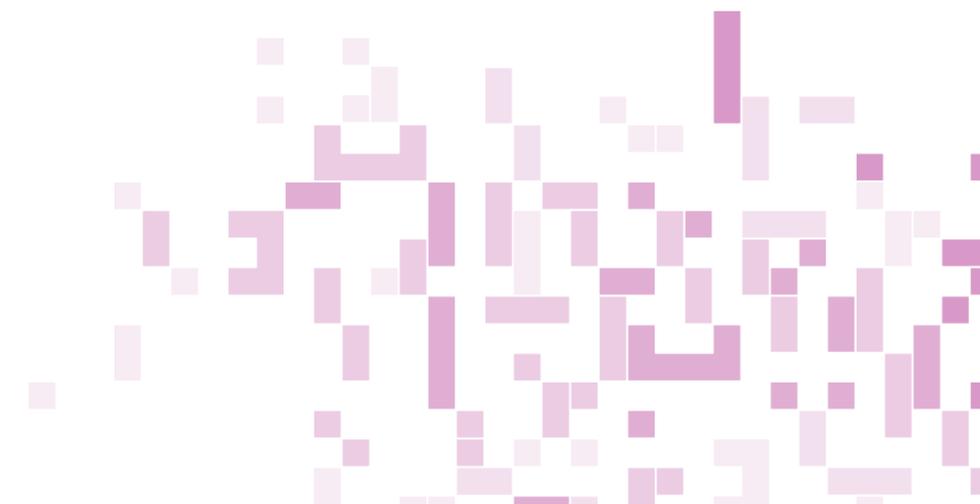
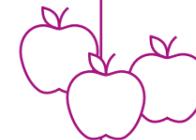
### Ferme urbaine

La Ferme de la Planche retrouve sa fonction de ferme agricole et abrite une ferme urbaine permettant le stockage de la production agricole, la transformation de produits de la terre et l'organisation d'actions de sensibilisation.

Par cette rénovation, le Conseil administratif entend disposer d'un levier d'action favorable à la poursuite de sa politique publique relative à l'agriculture urbaine.

**9. UNE FERME URBAINE À L'INTERFACE ENTRE MEYRIN-VILLAGE ET L'ÉCOQUARTIER DES VERGERS**

La Ferme de la Planche rénovée représente un marqueur de l'histoire de la cité et de son identité tant agricole qu'urbaine. Elle se trouve à l'interface entre le village ancien et antérieur à la cité moderne et le premier écoquartier de Meyrin. Elle accueillera la coopérative agricole; la rénovation offrira notamment les conditions d'installation d'une légumerie et d'accueil du public.



OBJECTIF POLITIQUE

## Restauration collective

Les mets servis en restauration collective à Meyrin sont conformes à la politique communale en matière d'alimentation saine et durable, afin de promouvoir la santé en cohérence avec les politiques de la Confédération.

Le Conseil administratif entend favoriser et promouvoir une alimentation saine particulièrement vis-à-vis des populations à vulnérabilité.

10.

### UNE RESTAURATION COLLECTIVE DURABLE, SAINE ET SAVOUREUSE

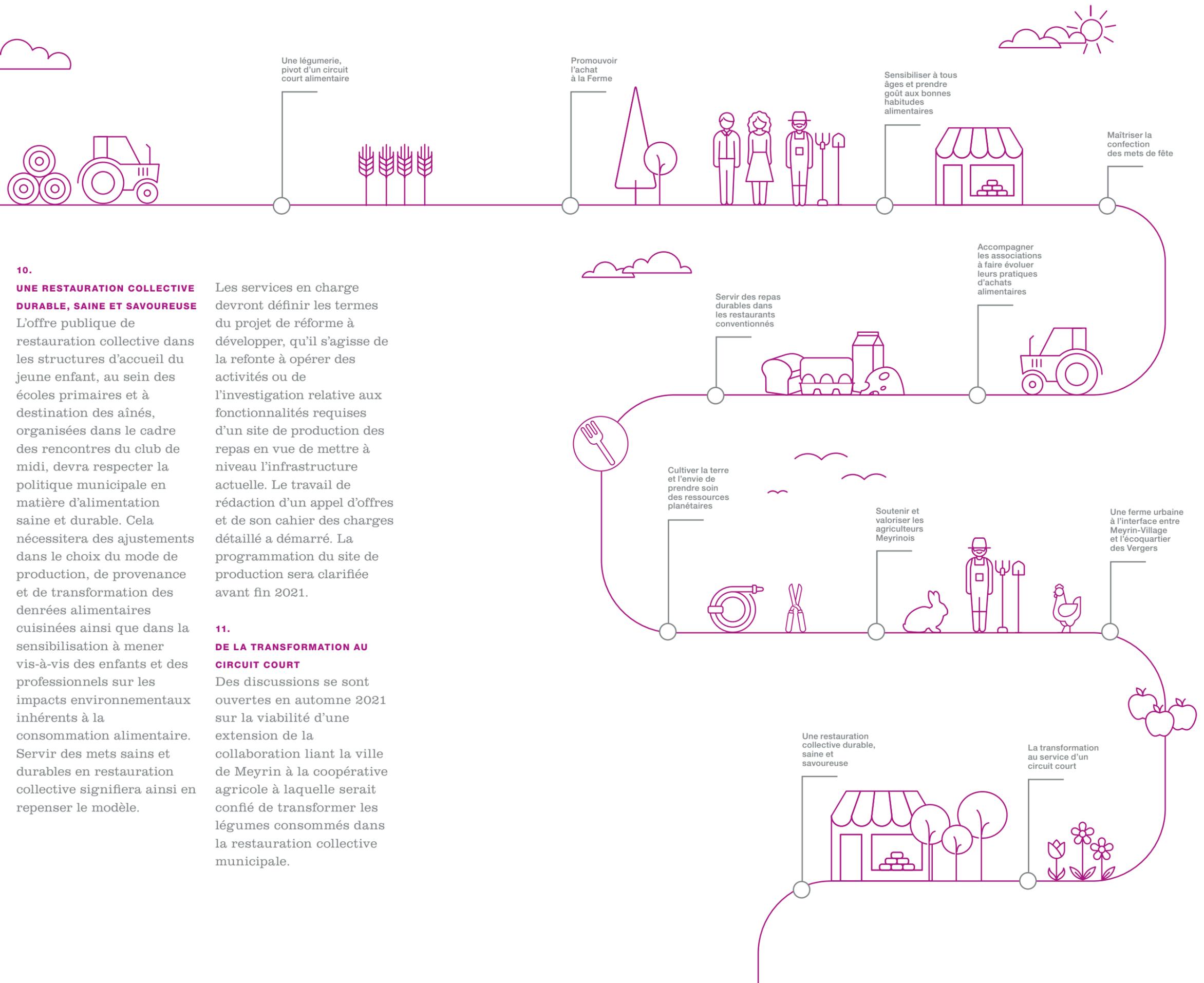
L'offre publique de restauration collective dans les structures d'accueil du jeune enfant, au sein des écoles primaires et à destination des aînés, organisées dans le cadre des rencontres du club de midi, devra respecter la politique municipale en matière d'alimentation saine et durable. Cela nécessitera des ajustements dans le choix du mode de production, de provenance et de transformation des denrées alimentaires cuisinées ainsi que dans la sensibilisation à mener vis-à-vis des enfants et des professionnels sur les impacts environnementaux inhérents à la consommation alimentaire. Servir des mets sains et durables en restauration collective signifiera ainsi en repenser le modèle.

Les services en charge devront définir les termes du projet de réforme à développer, qu'il s'agisse de la refonte à opérer des activités ou de l'investigation relative aux fonctionnalités requises d'un site de production des repas en vue de mettre à niveau l'infrastructure actuelle. Le travail de rédaction d'un appel d'offres et de son cahier des charges détaillé a démarré. La programmation du site de production sera clarifiée avant fin 2021.

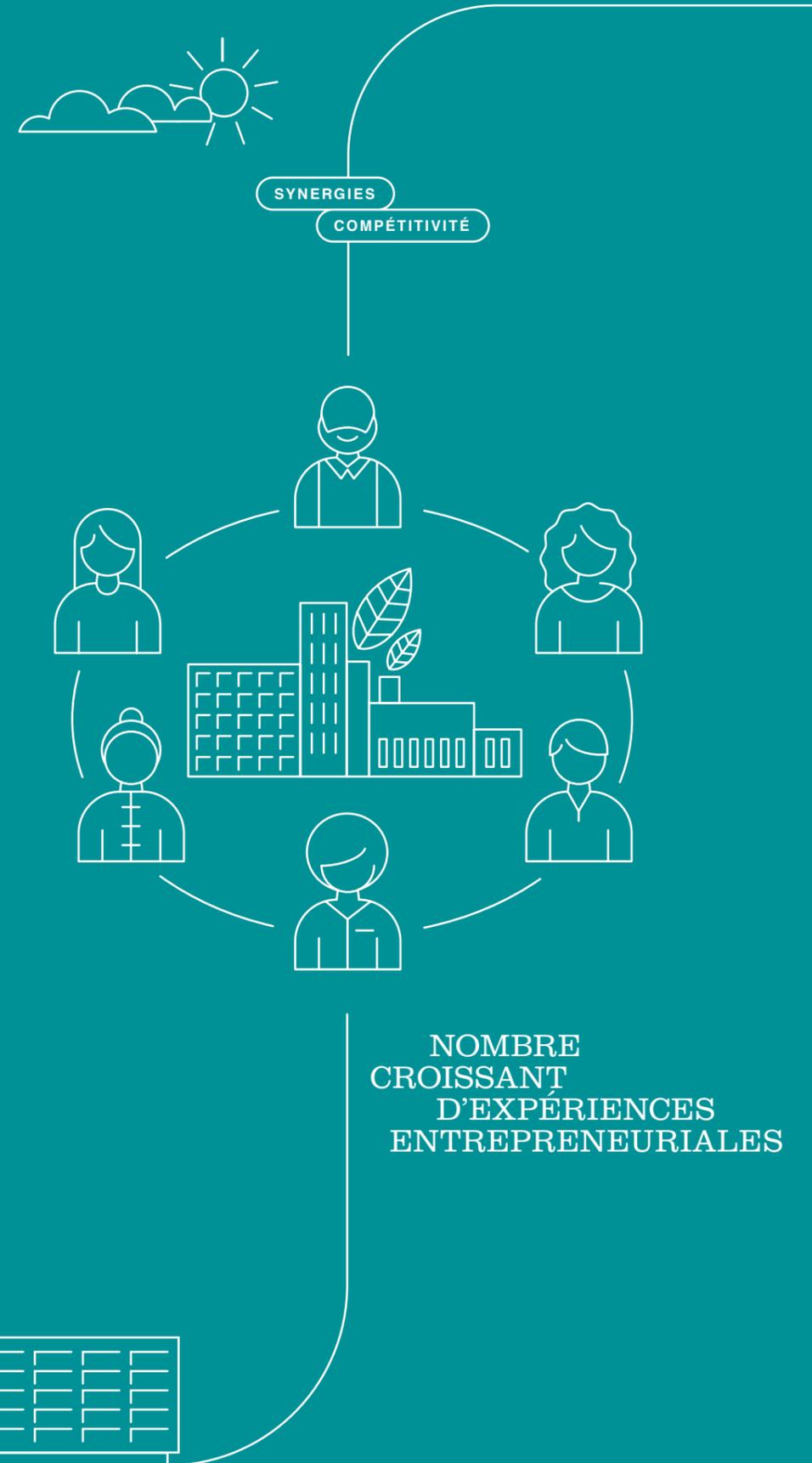
11.

### DE LA TRANSFORMATION AU CIRCUIT COURT

Des discussions se sont ouvertes en automne 2021 sur la viabilité d'une extension de la collaboration liant la ville de Meyrin à la coopérative agricole à laquelle serait confié de transformer les légumes consommés dans la restauration collective municipale.



# 4. ACCOMPAGNER LA TRANSITION DU TISSU ÉCONOMIQUE LOCAL VERS L'ÉCONOMIE VERTE



Le Conseil administratif place résolument la législature 2020 – 2025 sous le signe de la transition écologique et sociale. Les actions publiques servant les priorités du programme de législature et explicitées dans cette feuille de route, congruentes entre elles, accroissent l'impact de la collectivité sur un rééquilibrage entre les activités humaines et les ressources naturelles. Toutes concourent à tendre vers l'économie verte selon la définition du programme des nations unies pour l'environnement. Soit, vers une économie qui entraîne une amélioration du bien-être humain et de l'équité sociale, tout en réduisant les risques environnementaux et la pénurie des ressources.

Un véritable écosystème d'acteurs de proximité et de la région se développera au fil de la législature afin de soutenir cette évolution fondamentale des rapports économiques et sociaux du territoire municipal, qu'ils soient individuels, collectifs ou institutionnels.

RÉSEAUX  
INNOVATION

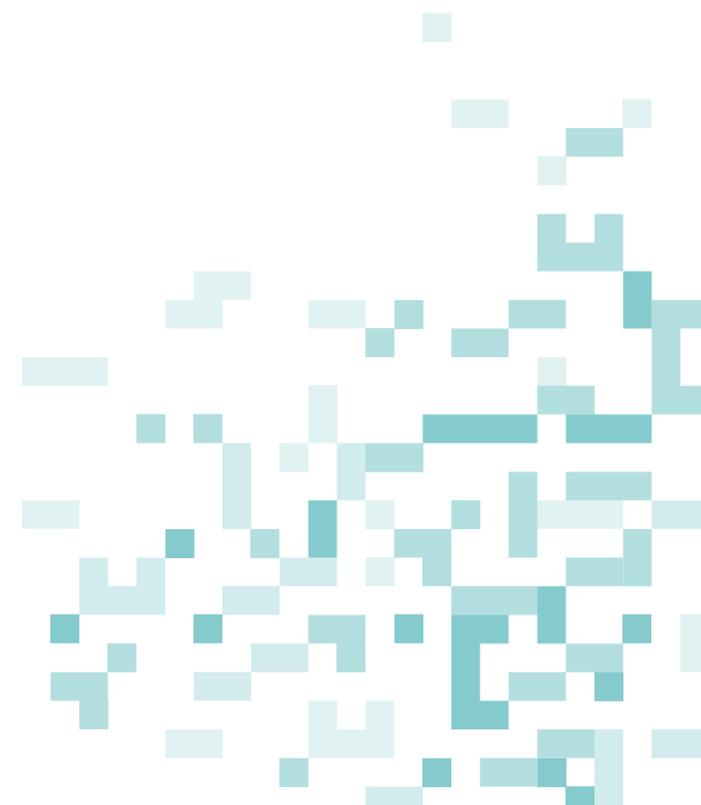


Nous nommons les associations spécialisées et locales, les opérateurs publics et privés, les acteurs académiques lesquels seront mis en réseaux par la ville de Meyrin.

ÉCONOMIE  
DE PROXIMITÉ



ÉCONOMIE  
VERTE





## OBJECTIF POLITIQUE

## Stratégie de transition

Une stratégie de transition vers l'économie verte du tissu économique local est définie en vue de produire synergies, compétitivité et innovation.

Celle-ci privilégie le renforcement du Meyrin Economic Forum et le développement de réseaux d'entreprises animés en intelligence collective.

Le Conseil administratif entend que Meyrin soit positionnée en tête des collectivités publiques du canton en matière de promotion et d'actions vers l'économie verte.

La transformation escomptée du tissu économique local se déploiera à partir d'un ensemble de leviers synergiques identifiés comme stratégiques.

**1. COOPÉRATIVE MEYRINOISE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOCIALE (COMETE)** La COMETE est un levier stratégique phare. Il s'agit concrètement de créer une coopérative autonome, dont Meyrin sera partie prenante, reliant des acteurs d'horizons multiples mus par l'aspiration d'agir en faveur de la transition économique et sociale en mutualisant savoirs, compétences et ressources. Les objectifs concrets de la coopérative seront de soutenir la création d'activités marchandes et non marchandes, de valoriser les richesses produites localement, de favoriser l'insertion socio-professionnelle, de mener des campagnes de sensibilisation à l'urgence écologique. Ses principes fondateurs sont de soutenir le renforcement des capacités individuelles et collectives ainsi que l'usage plutôt que la possession.

**2. MEYRIN ECONOMIC FORUM, UN ACTIVATEUR DE RÉSEAUX** Fort de sa réputation et fréquenté par les entreprises de la place, le Meyrin Economic Forum et les instants MEF représentent des contextes annuels de réflexion, de dialogue, d'échange d'expériences et de mobilisation d'entreprises sur les enjeux de l'économie verte et de préservation des ressources naturelles et humaines. Le MEF est un des activateurs de réseaux et de communautés de pratiques à envisager comme facteurs d'innovation, notamment dans le domaine de l'action durable.



## RESPONSABILITÉ SOCIALE

ÉCONOMIE

TRANSITION



**3. PROMOUVOIR L'ÉCONOMIE VERTE ET LE COMMUNIQUER** La ville de Meyrin communiquera de manière audacieuse au fil de la législature, sur sa vision et ses actions favorables à l'accroissement de l'économie verte sur son territoire. D'une part au moyen du MEF; d'autre part au moyen de la newsletter économique développée en partenariat avec l'Office de la promotion industrielle (OPI) ainsi que d'un répertoire des entreprises vertes qu'elle éditera, afin d'informer le public des possibilités offertes localement.

**4. SOUTENIR LES COMMERCES DE PROXIMITÉ** Les habitants de la ville pourront se procurer le *Meyrin Pass* leur offrant un accès facilité aux commerces et aux activités socioculturelles du territoire. Une photographie de ces commerces sera également dressée afin que l'administration se représente au mieux les leviers au moyen desquels soutenir leur dynamisme.

**5. GÉRER LES ACTIVITÉS DE L'ADMINISTRATION DE MANIÈRE DURABLE** L'administration municipale a initié la transformation de ses propres activités en vue de suivre la politique municipale de gestion durable interne et d'agir de manière exemplaire. Cela s'accompagnera d'une nécessaire adaptation de l'offre de certains acteurs économiques désireux d'agir en partenaires. À ce dessein, notamment, Meyrin s'est dotée de critères de responsabilité sociale en matière d'achats dans les domaines de l'alimentation, des fournitures de bureau, du mobilier professionnel, des vêtements professionnels, des impressions et se liera à des fournisseurs offrant une organisation et des produits respectueux de ces critères. L'administration rencontrera les fournisseurs locaux en vue d'accompagner la compréhension et l'application des critères.

**6. IMPULSER DES RÉSEAUX ET UN PÔLE D'EXCELLENCE VERT** Enrichissant sa connaissance approfondie des entreprises du territoire à travers les relations privilégiées développées avec les entreprises, la ville agira de sorte à faire se rencontrer des entreprises aux intérêts communs selon plusieurs angles: la taille, le domaine d'activité, la complémentarité des produits, etc. Elle tissera ce faisant la toile des réseaux locaux favorables au soutien au développement ou à la transformation de chaque entreprise ainsi qu'à l'ancrage croissant de l'économie verte à Meyrin. Elle facilitera ces réseaux d'entreprises ou d'institutions, afin d'assurer que leurs réflexions et actions favorisent l'innovation, notamment en développant de nouvelles approches économiques et en définissant des modèles émergents d'organisation. Particulièrement, la ville souhaite voir naître un huitième pôle d'excellence

appelé le pôle vert devant représenter une communauté d'acteurs du territoire dans le domaine de l'économie verte.

**7. MODELER LE TERRITOIRE**

Disposant de compétences confirmées en matière d'aménagement du territoire et rompue au dialogue avec les instances cantonales concernées, la ville modèle son territoire au service de ses politiques. Elle influencera ainsi la localisation pertinente d'infrastructures et d'entreprises privées susceptibles de soutenir des synergies et un développement désirable en termes de durabilité.

**OBJECTIF POLITIQUE**

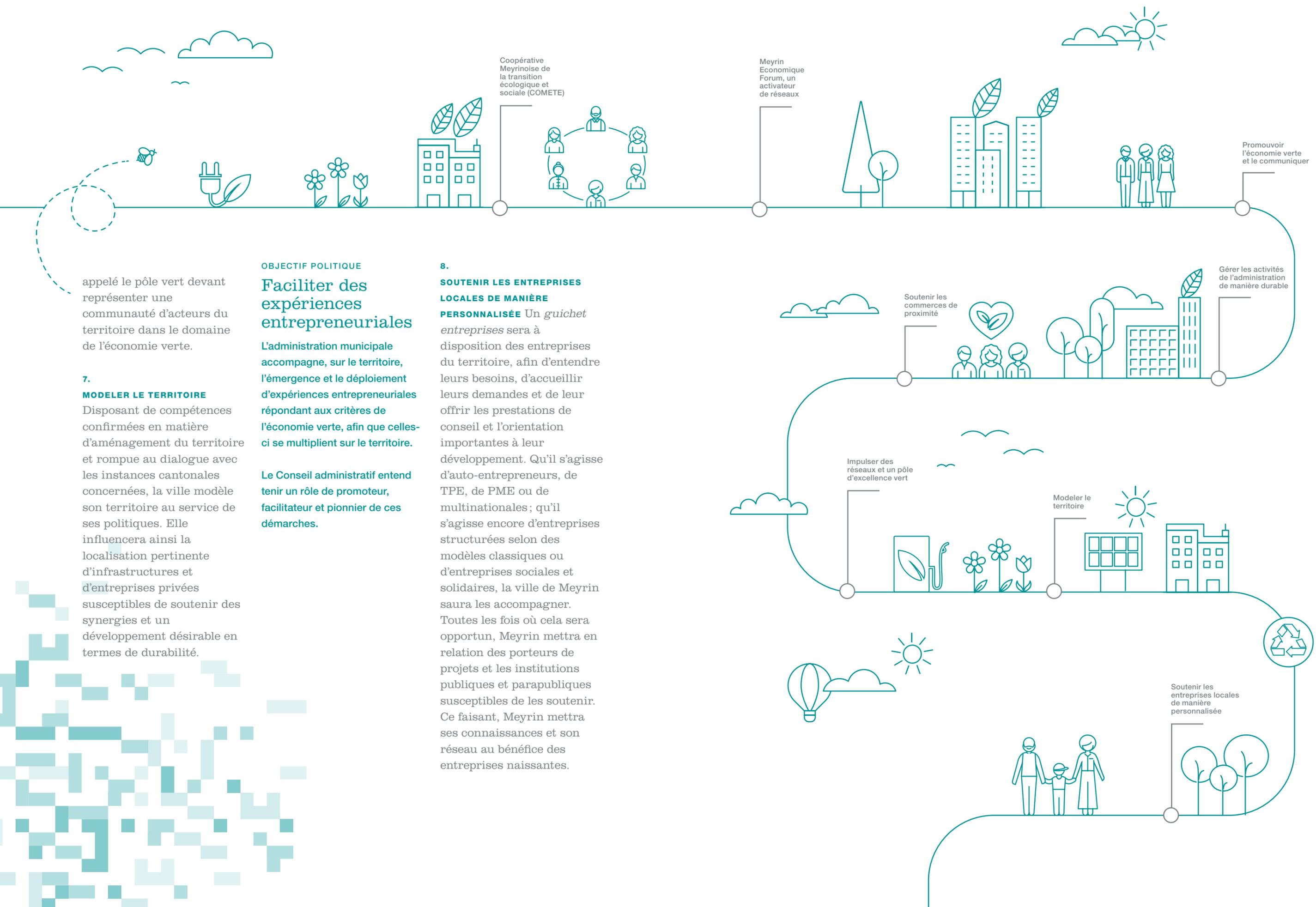
**Faciliter des expériences entrepreneuriales**

L'administration municipale accompagne, sur le territoire, l'émergence et le déploiement d'expériences entrepreneuriales répondant aux critères de l'économie verte, afin que celles-ci se multiplient sur le territoire.

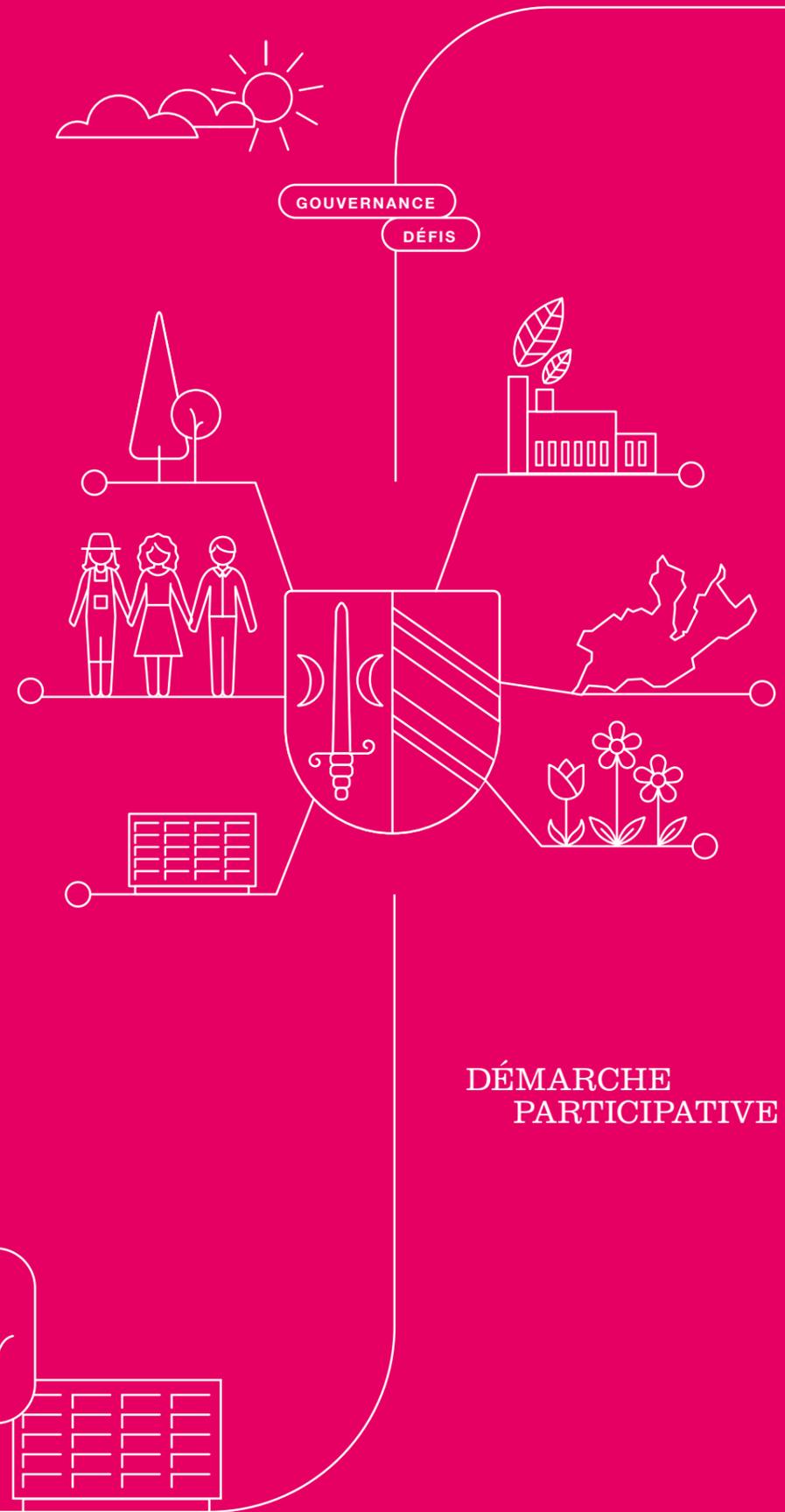
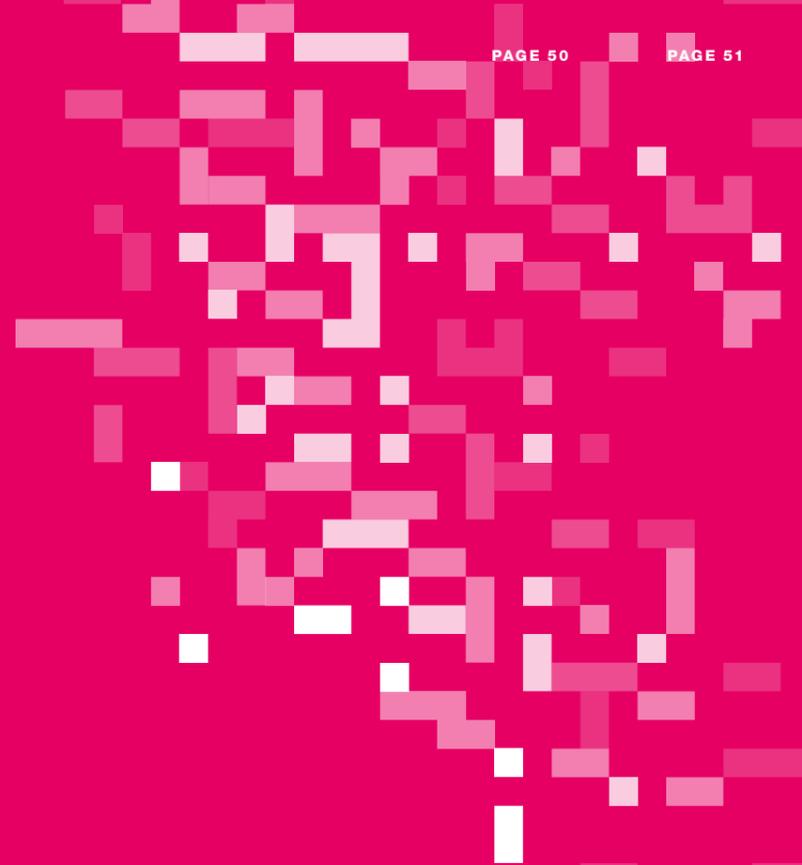
Le Conseil administratif entend tenir un rôle de promoteur, facilitateur et pionnier de ces démarches.

**8. SOUTENIR LES ENTREPRISES LOCALES DE MANIÈRE PERSONNALISÉE**

Un guichet entreprises sera à disposition des entreprises du territoire, afin d'entendre leurs besoins, d'accueillir leurs demandes et de leur offrir les prestations de conseil et l'orientation importantes à leur développement. Qu'il s'agisse d'auto-entrepreneurs, de TPE, de PME ou de multinationales; qu'il s'agisse encore d'entreprises structurées selon des modèles classiques ou d'entreprises sociales et solidaires, la ville de Meyrin saura les accompagner. Toutes les fois où cela sera opportun, Meyrin mettra en relation des porteurs de projets et les institutions publiques et parapubliques susceptibles de les soutenir. Ce faisant, Meyrin mettra ses connaissances et son réseau au bénéfice des entreprises naissantes.



# 5. POURSUIVRE LA GOUVERNANCE COMMUNALE



En ce début de III<sup>e</sup> millénaire, nous assistons à une croissance des processus sociétaux et événements complexes. Ces changements constants s'accompagnent de questionnements et de défis pour le service public meyrinois.



## S'INVESTIR DANS LE QUARTIER

EXPÉRIMENTER

ACTIVITÉS

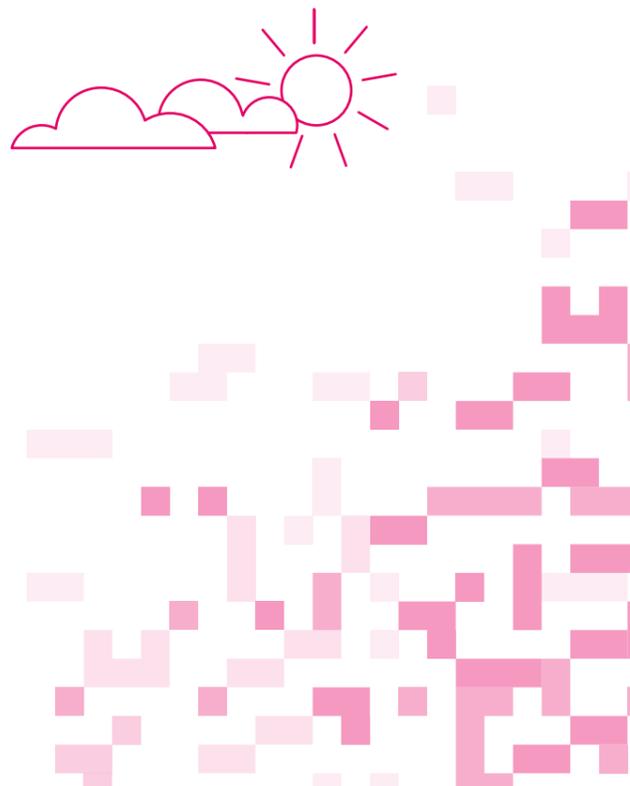


Pour que l'administration de la ville de Meyrin dispose des moyens de saisir et de traiter efficacement les questions émergentes, **Le Conseil administratif se montrera particulièrement soucieux d'impliquer toujours davantage les citoyens dans les affaires de la cité et d'encourager un esprit de transversalité et de coopération au sein de l'administration. La gouvernance communale englobe tous les membres de la communauté meyrinoise** : les élus qui donnent leur vision et statuent sur les actions publiques à engager, les

habitants et ou travailleurs impactés par les actions de l'administration, les responsables de celle-ci qui conduisent les équipes et orientent le choix d'activités à mener, les employés de la Ville qui mettent en œuvre les activités, enfin les mandataires dont il est attendu qu'ils acquièrent la culture de travail promue. Le « Faire Cité » à Meyrin passe ainsi par un engagement pluriel.



PARTAGER  
UNE DESTINÉE  
COMMUNE



COHÉSION  
DIALOGUER

OBJECTIF POLITIQUE

## La gouvernance des Vergers

La gouvernance des Vergers est finalisée. Les bonnes pratiques expérimentées par le passé sont cultivées et renforcées, de même que la cohésion sociale et l'interconnaissance entre personnes se trouvent favorisées par l'appropriation par les habitants de leur quartier et l'affirmation du sentiment de partager une destinée commune.

Le Conseil administratif vise l'augmentation du nombre d'habitants et d'acteurs impliqués dans cette démarche participative, dans l'optique de dynamiser toujours davantage la vie des Vergers et d'y faciliter le développement de projets citoyens.

1.

### DES HABITANTS PROJETENT LA GOUVERNANCE DU QUARTIER LES VERGERS

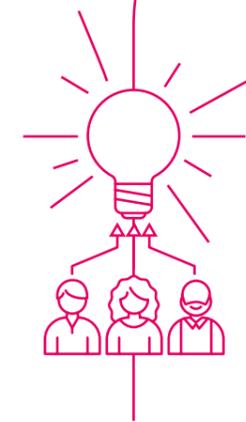
Un groupe d'habitants du quartier s'est constitué et continuera de dialoguer et de formuler des propositions au sujet des enjeux et d'événements qui relient aux Vergers. Il envisagera éventuellement l'organisation, d'ici à la fin de la législature, d'une activité destinée à fédérer habitants, travailleurs et associations du quartier à l'image du Forum ouvert organisé en avril 2014. L'administration assistera et contribuera aux rencontres.

OBJECTIF POLITIQUE

## Participation des habitants

La participation des habitants de Meyrin aux différentes phases d'élaboration des projets communaux est renforcée, ce qui a pour effet de favoriser le sentiment d'appartenance à la communauté et de permettre la reconnaissance de sa propre valeur en tant que citoyen acteur.

Le Conseil administratif entend mettre en place un réel échange avec des habitants concernés, inspirés et responsabilisés, de sorte à coconstruire le Meyrin de demain, à atténuer le risque d'isolement social et à stimuler l'entraide et le vivre ensemble qui le caractérisent.



BONNES  
PRATIQUES

PERFORMANCE

CONSOLIDER



2.

**DÉVELOPPER LA PARTICIPATION POLITIQUE** Les habitants seront davantage impliqués dans la conception, la mise en œuvre et le bilan à dresser des actions publiques déployées renforçant ce faisant le rapport entre élus, administration et acteurs de la collectivité. Il sera fait appel de manière croissante à leurs compétences, expériences et ressources. Cela sera réalisé au moyen de modes complémentaires de mise en œuvre : par sujet, en réunissant les acteurs concernés et selon des modes opératoires adaptés aux publics, qu'ils soient d'ores et déjà impliqués ou silencieux. Les discussions se mèneront aussi bien dans des espaces d'échange existants, par exemple la plateforme d'intégration de Meyrin, la commission consultative des aînés, l'espace d'échange entre parents de jeunes enfants, que dans des espaces de dialogue créés de sujet en sujet. L'administration prendra appui sur un kit de participation qu'elle réalisera à l'appui de la démarche.

OBJECTIF POLITIQUE

## Nouveaux modes d'organisation du travail

De nouveaux modes d'organisation du travail sont expérimentés au sein de l'administration communale, permettant d'augmenter la motivation, le bien-être et la performance d'employés auxquels sont donnés davantage de responsabilités et d'autonomie, renforçant par ricochet l'attractivité et la bonne réputation de Meyrin.

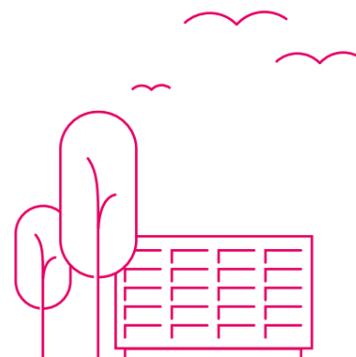
Le Conseil administratif entend renforcer un environnement de travail moderne et favorable à la création et à l'innovation s'appuyant sur une dynamique d'organisation apprenante.

3.

### CONSOLIDER LES INSTANCES PARTICIPATIVES, DE COORDINATION ET D'ÉCHANGE D'EXPÉRIENCES DE L'ADMINISTRATION MUNICIPALE

La veille des changements de l'environnement, l'identification des enjeux stratégiques émergents, la mise en place d'évolutions de l'organisation du travail, la bonne coordination des actions publiques intégrées, seront renforcées au moyen d'un dialogue et d'une concertation internes à l'administration. Cela concernera tout d'abord la direction élargie et la plateforme interservices de coordination appelés à être revisités afin d'accroître leur impact bénéfique à l'organisation. De nouveaux espaces, de nouveaux outils de gestion, de coordination et d'échanges de pratiques, émaneront des moments de fertilisation réunissant les intéressés.

PROJETS  
CITOYENS



**4. SOUTENIR LES PROPOSITIONS COLLECTIVES FAVORABLES À LA SANTÉ AU TRAVAIL**

Les initiatives de collaborateurs mobilisés et organisés, afin de promouvoir et de mettre en œuvre des évolutions du travailler ensemble répondant à la gouvernance communale seront stimulées, valorisées et soutenues par la direction.

**5. S'ACCORDER SUR LES QUALITÉS DU SERVICE PUBLIC À MEYRIN**

Les collaborateurs sont quotidiennement au contact d'habitants et de visiteurs et sont attachés à rendre un service public de haute qualité. Afin que ceux-ci accueillent du mieux possible les sollicitations d'habitants, les impliquent lorsque cela est pertinent et favorisent la cohérence de l'action publique, les collaborateurs se formeront et s'accorderont sur les qualités du service public à Meyrin.

Des habitants projettent la gouvernance du quartier Les Vergers

Développer la participation politique

Consolider les instances participatives, de coordination et d'échange d'expériences de l'administration municipale

Soutenir les propositions collectives favorables à la santé au travail

S'accorder sur les qualités du service public à Meyrin

